

GRAND PRIX 2023

Samedi 18 & Dimanche 19 MARS 2023

GOLF DU CHATEAU D'AUGERVILLE

Place du Château 45330-AUGERVILLE

02 08 32 12 07

www.asgolf-augerville.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve non-fumeur ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la Ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2023. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 14,4 Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 11,4 Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs Maximum	Dont Dames Minimum	Pros : nombre maximum autorisé	Dont wild cards Maximum
108	24	12	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vademecum 2023 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de 11 wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **05.03.2023**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la FFGolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vademecum 2023 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au Dimanche 05 mars 2023 minuit**, seront adressés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes **90 Euros** (45 € pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1998 et 2004) **65 Euros** (35 € pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2005 ou après) **50 Euros** (25 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **mercredi 07 Mars 2023** à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue entre le 13 et le 17 mars 2023, sur réservation des départs au Golf.

5- REMISE DES PRIX

Dimanche 19 Mars 2023, 30 minutes après la fin de la compétition.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.